

Quand le raisin du *Vézinet* mûrissait sous l'enceinte des terrasses du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye

L'histoire du grand mur du Jardin en Pente, au domaine royal du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye, est particulièrement longue puisqu'il est toujours présent dans le paysage. Dans un premier temps, ce jardin en terrasse était le dernier du domaine, cependant quand l'édification fut complète jusqu'à la Seine, il devint le 2^e jardin avec un grand verger et la terrasse devint la 6^e, suivie en-dessous par deux autres terrasses moins pentues.

La numérotation des terrasses de la partie basse est peu exprimée dans les archives, les historiens préférant décrire les terrasses hautes avec leurs grottes féériques. En revanche, Monique Kitaeff¹ en dresse la liste pour une étude architecturale de chacune des terrasses.

Le grand mur de soutènement de la 6^e terrasse a été construit afin de soutenir un dénivelé géologique marqué du sud au nord, il y a plus de quatre siècles, ses pierres ayant été taillées et montées par des artisans formés aux meilleures techniques de France à la fin du XVI^e siècle^{2,3}.

Au tout début de son histoire, ce mur était à la fois un mur de soutènement⁴ et un mur de clôture car il marquait la limite initiale du domaine du côté est. Cette première enceinte des terrasses a existé depuis les règnes successifs peut-être d'Henri II, et François II (les archives sont imprécises à ce jour), et sûrement pour ceux de ses autres fils Charles IX et Henri III ainsi qu'au début du règne d'Henri IV. Le reste du terrain du coteau du Pecq s'étendant jusqu'à la Seine, sujet de cette présente recherche, était la propriété de moines, puis, à partir du roi Charles IX, celle d'un seigneur jusqu'à son achat par Henri IV.

Au sujet de l'orthographe du titre de cette étude sur les anciennes terrasses du Château-Neuf, avant 1856, la ville du Vézinet n'étant pas constituée, les archives en textes ou en cartes, mentionnent des orthographes différentes pour désigner l'ancien territoire du Vézinet. Afin de différencier les époques, celle de « *Vézinet* » a été choisie en référence aux mentions inscrites sur les cartes anciennes dites scientifiques par les cartographes et géographes du Roi, dès la fin du XVII^e siècle.

Repérage dans les archives d'un vignoble attenant au Château-Neuf

En 1599, le mur de soutènement de la partie basse du domaine était situé juste au-dessus d'un vignoble d'après le voyageur Thomas Platter qui l'avait repéré dans le paysage :

...la partie postérieure de l'édifice est attenante à un vignoble (les bâtiments du Château-Neuf furent construits sur les plans de Jacques Androuët du Cerceau en 1576 où une grande terrasse figurait vers la Seine).

¹ Monique Kitaeff, *Le Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye*, Monuments et mémoires de la Fondation Eugène Piot, Paris, 1999, tome 77, pp. 73-139.

² Eve Golomer, *La restauration royale du pont de Gournay-sur-Marne en 1563*, Les Chroniques historiques, n° 1 publié par la Société Historique de Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne-Champs-sur-Marne et archéologique de Marne-la-Vallée, le 29 décembre 2020, mis en ligne en 2024 : <https://www.gournay-historique.fr/2024/03/04/la-restauration-royale-du-pont-de-gournay-sur-marne-en-1563/>

³ Eve Golomer *Les pierres d'un mur s'invitent dans l'histoire des jeux d'eau du Dragon et de Neptune*, revue Château de Versailles, de l'Ancien Régime à nos jours, éditions STECA, n° 42, juillet-août-septembre 2021, pages 28-33.

⁴ Eve Golomer, *La galerie Dorique et le mur du deuxième jardin : une unité architecturale du Château-Neuf*, page d'archive N° 82, publiée le 15 juin 2023 par la Société d'Art et d'Histoire : Les Amis du Vieux Saint Germain, en ligne : <https://amisvieuxsaintgermain.org/archives/>

Plus loin, Platter écrit : *Le jardin qui y attenait par derrière n'était autrefois qu'une prairie coupée par de belles allées et ornée de belles plantes. D'après ce que j'ai entendu dire le vignoble jusqu'à la rivière doit être réuni au jardin*⁵.

Un vignoble actuel proche des anciennes terrasses

Sous la perspective de la Grande Terrasse d'André Le Nôtre à Saint-Germain-en-Laye, un vignoble a été créé en l'an 2000 afin de renouer avec la tradition vinicole qui avait été interrompue, à cet endroit, vers 1930 et qui existait depuis 1000 ans sur le coteau du Pecq. Sur une superficie de 2000 m² (celle des anciennes terres localisées en bas du site du Château-Neuf étaient de 3520 m²), 1900 pieds de vigne de cépage Pinot Noir ont été plantés. Cette variété de vigne dont les origines remontent au début de notre ère (textes de Pline l'Ancien, écrivain naturaliste) appréciant particulièrement les sols calcaires aurait pu être celle qui se développait en bas du site à la fin du XVI^e siècle. Sa culture est gérée par les villes de Saint-Germain-en-Laye et du Pecq et s'est adaptée au maraichage bio depuis 2017. Ce cépage produit le *vin des Grottes*, ainsi nommé en référence aux grottes des galeries des terrasses en-dessous : Dorique et Toscane (cette dernière disparue en 1836 sous l'avenue du maréchal de Lattre de Tassigny).



Fig. 1 : Le XXI^e siècle semble très loin dans cet extrait de paysage, choisi afin de traduire son intemporalité (© cliché complet don de Marc Binazzi). Il est daté du 6 octobre 2019, peu après les vendanges et pris depuis le côté sud du vignoble perché sur le haut du coteau. Ce vignoble est situé à 80 m du pavillon Henri IV, bâtiment du Château-Neuf en arrière de la photographie et ancien pavillon de la chapelle du Roi.

Le mur du Belvédère, début de la grande Terrasse de Le Nôtre se poursuivant vers le nord, est aperçu au fond en haut, à gauche. En premier plan, une partie du mur de clôture nord-ouest du Château-Neuf se recouvre progressivement de lierre. Ce vestige limite au nord la première terrasse du domaine du Château-Neuf au pied du mur de soutènement (coin inférieur gauche) de la Petite Terrasse nommée de nos jours allée Henri IV.

⁵ Thomas Platter le jeune, « *Description de Paris (Saint-Germain, 28-29 novembre 1599)* », Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, t. XXIII, 1896, p. 167-224, p. 212-216 (Gallica.bnf.fr).

En dessous de la Terrasse Haute⁶, elle mène au Belvédère. A droite, des arbustes dans la pente de la 2^e terrasse cachent la partie située au nord en bas du grand escalier central. Cet escalier fait suite à la rue Thiers ayant coupé en deux la partie haute de l'ancien domaine du Château-Neuf après la Révolution.

Le vignoble actuel, cliché ci-dessus, se situerait, sur la gravure suivante (Fig.2), tout en haut à droite du pavillon de la chapelle du Roi, sous les arbres les plus bas de la Terrasse Haute.

Aperçu du domaine historique initial depuis la rive droite de la Seine

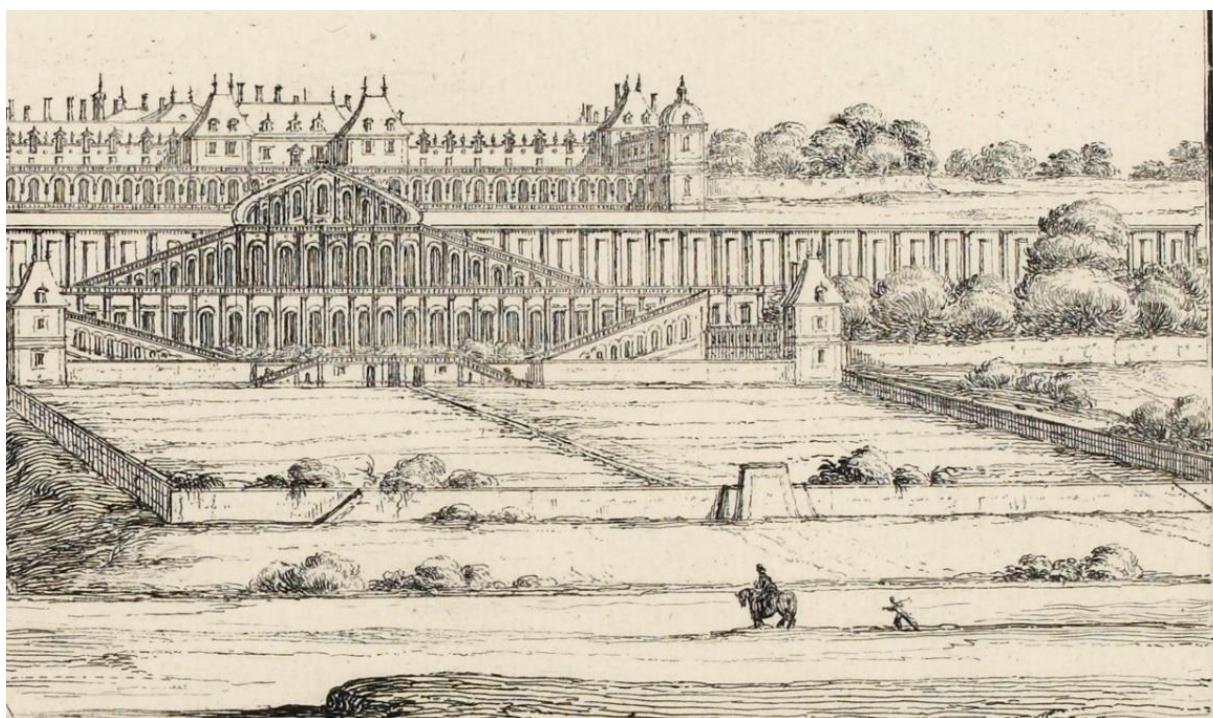


Fig. 2 : Extrait de la gravure réalisée par Israël Silvestre : *Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye*, éditée par Henriet à Paris avant 1655 et exposée au musée Carnavalet (code G 238, licence CC0, Paris Musée).

Cette gravure, dont le paysage est bien antérieur (autour de 1600) à la date supposée de l'édition, attire l'attention sur l'enceinte du domaine initial du Château-Neuf et permet de se le représenter en l'absence des terrasses en-dessous (7^e terrasse, puis 3^e jardin ou jardin des Canaux) qui se succédaient vers la Seine. Avant d'être à l'intérieur des murs connus (le château d'encre et de papier⁷ sur les gravures de 1614-15), le domaine était alors incomplet sur le plan architectural. Dans cette forme provisoire, il se terminait à l'est par le grand mur centré par un belvédère et avec aux extrémités, deux rampes descendantes nord et sud.

L'artiste a fait figurer sur cette gravure, de façon juste, le relief de la dénivellation du côté sud (à gauche) obligeant à un mur soutenant les terres et existant toujours pour clôturer au sud la propriété actuelle du pavillon Sully (ancien du Jardinier). La topographie en pente de l'ouest à l'est est peu prise en compte sur cette gravure joignant d'ailleurs le premier et le 2^e jardin à la manière de la *grande prairie* décrite par Platter en 1599.

⁶ Eve Golomer, *André Le Nôtre et les jardins de la terrasse haute du Château-Neuf avant 1679*, une page d'archive N° 35, publiée par la Société d'Art et d'Histoire : Les Amis du Vieux Saint Germain, Bulletin N° 58, année 2021, p. 253-257, en ligne : <https://amisvieuxsaintgermain.org/archives/>

⁷ Emmanuel Lurin, (sous la direction de) *Le Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye*, Les Presses Franciliennes, collection « Histoire », Saint Germain en Laye, 2010, p. 142-144.

Le relief en pente se prolonge vers la Seine et, sous le belvédère, une étendue centrale plus plane témoigne que la surface, sous l'enceinte, n'est pas un bord de Seine mais bien au moins une terrasse à part entière (dont celle qui deviendra le jardin des Canaux). Sur la pente côté sud au XIX^e siècle, cette exposition a facilité des cultures⁸, auparavant, sur la pente côté est, des vignes ont ainsi profité du soleil et dès son lever.

Afin d'interpréter avec réalisme ce paysage, vu depuis la rive droite de la Seine, l'hypothèse est que l'artiste se serait inspiré d'un dessin anonyme réalisé avant 1605 qui aurait été conservé chez son oncle Henriot ou qui lui aurait été confié lors de ses déplacements à Saint Germain. A la date du dessin ancien, Silvestre n'était pas né, Henri IV n'avait pas signé l'acquisition des terrains sous le grand mur et la galerie Dorique ne s'était pas encore écroulée car le dessin de la fig. 2 a été réalisé bien avant 1643.

Le contour des vignes du *Vézinet* au XVI^e siècle tracé sur une vue satellite actuelle centrée sur les terrasses basses du Château-Neuf



Fig. 3 : La technique des repères triangulaires géographiques, sur des tracés à l'encre noire, a reproduit le plan du cadastre napoléonien de 1820 qui, avec la même échelle, a été posé sur la carte en vue satellite de Google 2021 présentant le paysage urbain actuel et les 3 vestiges notables ayant traversé les siècles et tracés en coins jaunes. Le tracé rouge, pour cette étude liée au vin rouge, encadre les limites du terrain occupé par les vignes avant de devenir celui des dernières terrasses du Château-Neuf. La superficie est environ 3520 m².

⁸ Eve Golomer, *Art des jardins en terrasse et sciences du relief et du climat au Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye*, article de 23 pages, publié en ligne le 8 novembre 2023 dans la revue Arts et Sciences, éditions ISTE, Londres, Open Sciences : <https://www.openscience.fr/Art-des-jardins-en-terrasse-et-sciences-du-relief-et-du-climat-au-Chateau-Neuf>.

Des recherches complémentaires ont validé les contours des avancées des 6^e et 7^e terrasses et de leurs rampes descendantes⁹,¹⁰. Tout en haut, le pavillon Sully sur la 5^e terrasse et en-dessous les trois terrasses basses.

Le contour supérieur (côté ouest) est celui du mur de soutènement de la 6^e terrasse occupée actuellement par les jardins et parcs de propriétés arborées au nord comme au sud. En descendant vers la droite (côté nord) le mur se poursuit à angle droit tout le long de la propriété de la Résidence des Thermes. Ce mur est un vestige présentant les caractéristiques du mur de clôture nord du Château-Neuf décrites dans sa partie nord-ouest¹¹. La limite en bas (côté est), en bord de Seine, est actuellement occupée par des voies de circulation automobiles et bus. A gauche, le côté sud ne présente aucun vestige en pierres et il est longé par les maisons de la rue Adrien Descombes, ancienne rue de la Fontaine.

Les différents propriétaires des vignes du *Vézinet* sur le bas du coteau du Pecq et le Château-Neuf

La terre royale d'Aupec est donnée aux religieux de Fontenelle par le roi Childebert III le 20 octobre 704, où il fit édifier une église en l'honneur et révérence de Saint-Wandrille qui avait fondé le monastère de Fontenelle en 648 près de Rouen¹². La terre d'Aupec était couverte de vignes donnant une récolte assez abondante.

A la fin du XII^e siècle, l'abbaye de Saint Wandrille possédait tous les vignobles existant à Aupec dont elle tirait du vin avec son propre pressoir. La possession d'un pressoir était un droit rapportant des revenus. Les communautés de moines ont veillé à ce que leur vignoble soit de choix et leurs dîmes de vin importantes. C'est toute une activité vinicole qui se développa alors au Pecq : culture de la vigne, vendanges, pressurage, embarquement des fûts de vin au port, transport sur la Seine.

Cependant, les vignobles d'Aupec ne constituaient qu'un petit bien parmi tous ceux que possédaient l'abbaye de Saint Wandrille, aussi le prieur se borna à faire cultiver les vignes par des métayers dès la fin du XII^e siècle.

Ainsi, le 4 mars 1479, le prieur afferma ses droits sur les fiefs d'Aupec et du Vézinet à Marin Rafferon par un bail perpétuel transmissible à ses héritiers¹³. D'autres sources précisent : « *la seigneurie dudit lieu d'Aupec et ès dépendances d'icelles (Le Pecq et le bois du Vézinet), « ...tout le lieu de Vésinel, près du port dudit lieu du Pecq, et tout ledit lieu entretenant, tenant d'un côté à la rivière Seyne, d'autre côté et aboutissant d'un bout au seigneur de la Borde et par le bout d'embas au seigneur de Crocy* » (histoire-vesinet.org).

Au décès de ses fils, les droits cédés revinrent alors directement à l'abbé de Saint Wandrille jusqu'aux guerres de religion qui occasionnèrent des frais et l'obligèrent à les vendre de nouveau.

⁹ Eve Golomer, *Point d'orgue pour les jardins du Château-Neuf de St Germain : le mur de la 7^{ème} terrasse au Pecq. Sous-titre : repérage cartographique et archéologique*. Publié en ligne le 20 novembre 2023 à la revue Géographie historique, OpenEdition Journals, 14 pages. <https://journals.openedition.org/geohist/6740>

¹⁰ Eve Golomer, *La parcelle cadastrale A 913, terre du Château-Neuf*, Une page d'archive N° 94 éditée le 3 avril 2024 par la Société d'Art et d'Histoire : Les Amis du Vieux Saint Germain.

¹¹ Eve Golomer, *Le Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye : à la découverte des murs de clôture de la 5^{ème} terrasse pour leur protection !* En ligne le 20 septembre 2022 : <https://www.sitesetmonuments.org/chateau-neuf-de-saint-germain-en-laye-a-la-decouverte-des-murs-de-cloture-de-la-5e-terrasse-pour>

¹² André Kohn, *Le-Pecq-sur-Seine, mille ans d'histoire*, édité en 1995 par l'A.S.C.A.L. A, sur les presses de Maury-Eurolivres, p. 10-11.

¹³ Louis Bigard, *Les seigneurs du Pecq et du Vésinet*, éditée par la Société des Sciences Morales, des Lettres et des Arts de Seine et Oise, Versailles, III, 1925, (AM Le Pecq, doc N° 2055).

En deuxième partie du XVI^e siècle, le coteau du Pecq et les terrasses du Château-Neuf faisaient face de l'autre côté de la Seine à la forêt et à la garenne du Vésinet sillonnées par quelques grandes routes. Une seule propriété existait : la ferme du Vésinet et son manoir (voir ci-dessous). Ce n'est qu'en 1856, qu'intervient l'échange de terrains qui fut à l'origine du peuplement du Vésinet (histoire-vesinet.org).

La construction des terrasses du Château-Neuf s'est échelonnée entre 1563 (*ouvrages de ciment et taille de pierres de liais servant aux terrasses*¹⁴) et après septembre 1605, date d'achat des terres proches de la Seine par Henri IV¹⁵ (voir ref.¹⁶ pour une analyse détaillée du 3^e Jardin qui deviendra le Jardin des Canaux en 1618 après le dessin projeté en 1614 par Alessandro Francini¹⁷).

Au moins trois propriétaires du vignoble, repéré par Platter en 1599 et s'étendant entre le bord de Seine et le grand mur de soutènement, se succédèrent lors des premières phases de la construction du Château-Neuf et de ses terrasses.

En 1569, les moines de Saint-Wandrille au Pecq, pour faire face à la charge que le roi Charles IX leur avait imposée pour payer les guerres de religion, vendirent des terres du *Vésinet* à Albert de Gondi (histoire-vesinet.org). Albert de Gondi, comte de Retz, premier gentilhomme de la Chambre du roi Charles IX, devint alors en 1569 « seigneur du Vésinet ». Albert de Retz possédait déjà de nombreuses terres autour de Saint-Germain.

Le grand mur de soutènement de la terrasse en pente a dû être l'objet de toutes les attentions car il était situé au-dessus des terres d'Albert de Gondi.

Louis Bigard (ref. 13) cite un marché du 24 janvier 1591 *pour la construction du bastiment encomencé au parc du chasteau de Saint Germain en Laye sur le devant de la rivière de Seine entre Guillaume Marchant, juré du Roi en l'office de maçonnerie et hult et puissant seigneur Albert de Gondi, Duc de Retz et mareschal de France*.

Cependant, Albert de Gondi, comte de Retz, revendit avec des difficultés ses terres du *Vésinet* à Antoine Bréhant de la Roche, écuyer de Marie de Médicis, épouse d'Henri IV. Dans un premier temps, la transaction avec Albert de Gondi ayant été résiliée par le conseil d'Etat en 1600 (Archives Nationales T 193.5, histoire-vesinet.org). Ce fut par deux arrêtés (15 août 1601 et 12 août 1602) que le Parlement ratifiait la revente que le comte de Retz avait faite à Antoine Bréhant de la Roche (ref. 13).

Par la suite, c'est Antoine Bréhant de la Roche, ce dernier seigneur du *Vésinet*, qu'on retrouve lors de la signature de l'achat des terres, complétant le domaine des terrasses du Château-Neuf, le 1^{er} septembre 1605 par un contrat d'échange (cité par l'historien, archéologue et architecte, Charles Normand, ref. 15) permettant au roi Henri IV d'acquérir, enfin, après des tractations compliquées, les terres et seigneuries du « Pec » et « *Vézinay* », l'orthographe est spécifique à cet acte.

¹⁴ Comptes des bâtiments du roi (pour l'année 1563), t.2, p. 103.

¹⁵ Charles Normand, *Le Château-Neuf détruit de Saint-Germain-en-Laye*, en ligne dans L'Ami des monuments et des arts parisiens et français, tome IX, 1895

¹⁶ Eve Golomer, *Le mystère des entrelacs dans les jardins du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye*, publié en ligne le 4 mars 2024, dans la rubrique Art, patrimoine et jardins, 8 pages sur le site d'Hortus Focus : <https://magazine.hortus-focus.fr/blog/2024/03/04/le-mystere-des-entrelacs-dans-les-jardins-du-chateau-neuf-de-saint-germain-en-laye-78/>

¹⁷ Archives Nationales, Paris, MC, XIX, 385, folio 216.

Le coteau du Pecq vu par un cartographe en 1598

Cette carte montre des dessins de clochers répartis sur la région des boucles de la Seine car elle a été établie pour localiser les paroisses et donc les principales villes. *St Germain en laye* et le *Port au pec* y figurent.



Fig. 4 : Extrait de la carte datée en 1598 et interprétée par Abraham Ortelius d'après la carte originale de François de la Guillotière (*L'Isle de France. Parisiensis agri descrip.*, carte de 46,5 x 33,1 cm, colorée à la main, *Antwerp*, histoire-vesinet.org).

En face du Bois de la trahison (lieu géographique du Vézinet mais ce dernier nom n'y figure pas car il n'y avait pas d'église à cette époque), le coteau du Pecq apparaît dans la boucle de Seine, dressé comme une pyramide, il est surmonté par l'église et le château de Saint Germain.

La face triangulaire tournée vers la Seine représente le domaine des terrasses. La pente se prolonge en bas par un trait foncé, probablement une voie menant au bac qui avait précédé le pont du Pecq, construit en 1627. Cette voie, tracée sous le coteau par Ortelius qui l'avait peut-être observée sur place, est le signe d'un lien notable avec l'autre berge au Vézinet qui n'était donc pas uniquement une forêt.

Les archives témoignent en 1511 d'un acte de dénombrement des possessions de Saint Wandrille et parlent d'un *manoir* « *Et sy avons outre Sayne, du costé devers Paris, ung autre manoir dict Voysinel, où il y a plusieurs terres labourables, prez...* » (histoire-vesinet.org).

Ce manoir dépendait alors de la petite seigneurie du Vézinet, dont les droits appartenaient à Marin Rafferon à la fin du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle (réf. 13), puis brièvement, de nouveau aux moines, avant de devenir la propriété des seigneurs Albert de Gondi et Bréhant de la Roche. A partir de la signature de 1605 par Henri IV, ce manoir s'est retrouvé dans les terres royales.

Le manoir avait des dépendances dont une ferme en plusieurs bâtiments appelée la Ferme du Vézinet, cette exploitation agricole cultivait, en particulier avant 1605, la vigne située sur le bas de la pente exposée au soleil du coteau du Pecq. Depuis, cet ensemble historique a architecturalement évolué (histoire-vesinet.org) et il est localisé sur Le Pecq entre le 33 avenue Pierre Curie et le 1-3 avenue de Verdun.

Conclusion et perspectives

Après 1605, afin de compléter son domaine, Henri IV remplaça les vignes qui s'étendaient sur les pentes douces sous le grand mur de soutènement de la terrasse du Jardin en Pente, par deux jardins en terrasses. Il prolongea ainsi vers la Seine les murs d'enceinte latéraux clôturant au nord et au sud les terrasses basses du Château-Neuf en repoussant l'enceinte clôturant leur partie est, le long de la Seine qui fut alors percée d'une grande porte :

- Juste en-dessous du grand mur de soutènement, fut aménagé le jardin de la 7^e terrasse et son mur de soutènement ainsi que ses deux petites avancées au sud et au nord avec, pour chacune, des rampes descendantes structurant l'ensemble du paysage vu depuis la rive droite de la Seine et atténuant l'effet « muraille » du grand mur de la 6^e terrasse (gravure ancienne illustrant cette enceinte Fig. 2).
- Ensuite, le plus grand jardin du domaine, dit 3^e Jardin, s'étendit en terrasse vers la Seine, selon 2 périodes architecturales en art des jardins. La première période dura une dizaine d'années, elle est due au jardinier Claude Mollet qui composa un jardin centré par des entrelacs (réf. 16). La deuxième période est due à Alessandro Francini qui créa un jardin d'eau entre 1614 et 1618-20 (réf. 16). A cette date, se terminait la construction du grand bassin de la renaissance italienne, entouré de ses deux canaux paysagers d'où le nom de Jardin des Canaux.

Par Ève Golomer, membre de la SHV,

Le 2 septembre 2024

Note : Ève Golomer est chercheuse indépendante, docteure Habilitée à Diriger des Recherches en sciences et arts de l'espace, ancienne élève et stagiaire de l'ENS du Paysage de Versailles. Son domaine préféré est celui des terrasses du Château-Neuf de Saint-Germain-en-Laye.